

# BUREAU FEDERAL

## Réunion du 28 Mars 2012 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.  
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY, Catherine GISCOU et Marie-Noëlle SERVAGE.  
MM. Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE, Bernard GAVA, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Philippe LEGNAME.

Invité : M. Jean-Yves GUINCESTRE.

Excusés : MM. Thierry BALESTRIERE, Rémy GAUTRON et Alain BERAL.

Assistent : MM. Raymond BAURIAUD, Alain CONTENSOUX, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC.  
Mme Céline PETIT.

Assistent en partie : MM. Patrick BEESLEY, Antoine LEGENTIL, Jean-Pierre de VINCENZI, Matthieu SOUCHOIS.

### 1 - Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Fédéral et excuse Thierry BALESTRIERE, Rémy GAUTRON et Alain BERAL.

Information :

- Le nombre des licenciés est à ce jour de 464.070.

### 2 - Dossiers Spécifiques.

- Création d'un GIP Monitoring et Surveillance des Paris Sportifs.

Christophe ZAJAC présente le projet en cours d'étude à l'initiative du CNOSF et le Ministère des Sports, afin de pouvoir contrôler les paris sportifs hors de France, sur des disciplines évoluant en France. L'idée est de mutualiser les disciplines pour réduire les coûts au maximum.

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'il a reçu cette semaine, en présence de la Ligue Nationale de Basket, deux personnes du Ministère, qui font le tour des Fédérations pour mettre en place ce GIP. Ce système permet de démontrer la transparence avec laquelle les paris sportifs sont traités en France.

**Le Bureau Fédéral donne son accord de principe pour adhérer à ce GIP, en souhaitant cependant obtenir plus d'informations.**

- Projet national des officiels.

Jean-Pierre HUNCKLER informe que le groupe de pilotage s'est réuni pour déterminer les thèmes qui seront abordés lors des réunions de zones :

- Groupe Arbitres Territoriaux :
  - o Ecole d'arbitrage,

- Référents clubs,
- Arbitres territoires,
- Entraînement des arbitres,
- Motivation des arbitres,
- Passage du statut arbitre territoire à arbitre championnat de France.
- Arbitrage féminin.
- Groupe OTM :
  - Comment détecter de nouveaux OTM,
  - Trouver des référents de clubs,
  - Faciliter le cursus de formation,
  - Comment valoriser les OTM,
  - Comment désigner les OTM.

Des personnes ont été désignées sur les réunions de zones afin de collecter les idées de chacun, et d'en faire ensuite un retour au groupe de pilotage.

Des remerciements sont adressés aux groupes de travail qui ont œuvré à la préparation de ces questions.

Concernant le groupe Haut Niveau et le groupe Commissaires, Jean-Pierre HUNCKLER informe qu'ils poursuivent leurs travaux.

- Offre de licence fédérale.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la nouvelle offre de licence fédérale a été validée lors du Comité Directeur des 9 et 10 mars 2012. Une réunion s'est tenue la semaine dernière afin de mettre en place le comité de pilotage, qui suivra 3 axes de travail :

- Réglementaire : S PIOGER – C ZAJAC – A LEGENTIL.
- Informatique (FBI V2) : JM JEHANNO – G THOMAS – JJ KRIEF.
- Communication et assistance (accompagnement) : MN SERVAGE - G NIVELON – C ZAJAC – JJ KRIEF.

Un alias a été mis en place : [offredelicence2012@ffbb.com](mailto:offredelicence2012@ffbb.com). Il est demandé aux membres de faire remonter les éventuelles informations. Un point d'étape sera réalisé au prochain Bureau Fédéral et au Comité Directeur de Mai. Ensuite, un accompagnement sera réalisé sur le terrain.

Marie-Noëlle SERVAGE précise qu'une présentation du cadre général sera réalisée lors des réunions de zones.

- Arbitrage Haut Niveau.

Jean-Pierre SIUTAT évoque les mails reçus de la part de Sophie BRODU.

**Le Bureau Fédéral est très surpris par la teneur des propos et mandate le Président de la CFAMC, ainsi que Jean-Pierre HUNCKLER et Marie-Noëlle SERVAGE pour la recevoir.**

Concernant les propositions réglementaires, Antoine LEGENTIL informe que la synthèse présentée a été réalisée avec la CFAMC et précise que les textes concernant l'arbitrage seront répartis dans 4 chapitres de l'annuaire :

- Règlements de l'Arbitrage = Organisation/Fonctionnement/Compétences/... des instances en charge du suivi de l'arbitrage.
- Charte de l'Arbitrage = Obligations des clubs / "production" d'arbitres.
- Statut de l'Arbitre = Droits et devoirs de l'arbitre.
- Statut de l'OTM = Droits et devoirs de l'OTM.

Il expose l'ensemble des propositions et une discussion s'engage.

Une présentation sera faite au Comité Directeur des 18 et 19 Mai 2012.

- Retour sur les réunions FIBA et FIBA Europe.

Jean-Pierre SIUTAT a assisté à deux réunions. La FIBA travaille sur une hiérarchisation des compétitions et il est question de supprimer un championnat d'Europe sur deux. Une étude est réalisée sur le calendrier des compétitions à partir de 2017. La décision définitive sera prise fin 2012. Un courrier sera adressé à la FIBA afin d'apporter des observations sur ce projet prospectif.

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

### **3 - Pôle AGF – Administration Générale et Finances.**

- Gestion de fin de saison.

Marie-Noëlle SERVAGE rappelle qu'il est question d'organiser la fin de saison et la préparation de la saison suivante en tenant compte d'un certain nombre de contentieux qui posent pas mal de problème avec des décisions tardives. Un travail de réflexion a été réalisé pour pouvoir faire des propositions. Afin de pouvoir procéder à des améliorations de la gestion de fin de saison, il est question d'une modification des procédures internes (avec un raccourcissement des délais) et des ajustements réglementaires.

Une discussion s'engage.

Ce point sera à nouveau porté à l'ordre du jour du Bureau Fédéral du 27 Avril 2012.

- Informations Générales.

Recours : Le Havre (Décision CSG de la LNB) :

Le club requérant conteste la décision de la Chambre d'Appel de la FFBB du 6 Décembre 2011, ayant confirmé la décision du Conseil Supérieur de Gestion de la LNB du 13 Octobre 2011, qui lui avait infligé une amende de 20.000 € pour un écart observé entre l'estimation et les comptes clôturés.

Le Conciliateur propose à la FFBB de ramener le montant de l'amende infligée à la SASP STB Le Havre à 12.500 €.

Une discussion s'engage, suivie du vote :

**Le Bureau Fédéral refuse la proposition du conciliateur, à la majorité des membres présents (1 abstention – 0 accepte – 12 refusent).**

Recours : Le Havre (Décision Commission Juridique et Discipline de la LNB) :

Le club requérant conteste la décision de la Chambre d'Appel de la FFBB du 6 Décembre 2011, ayant confirmé la décision de la Commission Juridique et Discipline de la LNB du 25 Octobre 2011, qui lui avait infligé une amende de 15000 € pour non transmission d'un deuxième contrat de joueur.

Le Conciliateur propose à la FFBB de ramener le montant de l'amende infligée à la SASP STB Le Havre à 10.000 € dont 5.000 € assortis du sursis.

Une discussion s'engage, suivie du vote :

**Le Bureau Fédéral refuse la proposition du conciliateur, à la majorité des membres présents (1 abstention – 0 accepte – 12 refusent).**

Recours de Feytiat :

Le Tribunal Administratif de Limoges a débouté le club de Feytiat qui contestait la réglementation fédérale sur la restriction des joueuses étrangères en Championnat de France et la légalité de la réglementation fédérale.

Marie-Noëlle SERVAGE informe que la future procédure pour les vœux sera exposée au Bureau Fédéral du 27 Avril 2012.

Concernant les réunions de Zones, toutes les dates sont fixées et les participants déterminés. La liste des points abordés sera adressée demain à tous les délégués de zones.

- Assemblées Générales : rétro-planning.

Marie-Noëlle SERVAGE expose le projet de rétro-planning des deux Assemblées Générales à organiser cette année (le 23 Juin 2012 à Arcachon et le 8 Décembre 2012 à Paris).

Concernant la désignation des délégués, lors des AG annuelles des Ligues et des Comités :

Le Bureau Fédéral souhaite préciser que le mandat de délégué est valable pendant un an et ne peut pas faire l'objet d'une révocation en raison de nouvelles élections qui seraient organisées par la structure (Comité ou Ligue) pendant cette période.

- Les Agents Sportifs.

Frédéric FORTE souhaite parler de la loi n°2012-158 du 1er février dernier sur l'éthique du sport : En effet, depuis le 1er Février, les fédérations peuvent fixer arbitrairement le montant de rémunération des agents. Il est actuellement de 10% et pourrait être à l'avenir être fixé par la Commission des Agents.

Après discussion il est décidé :

- De demander un avis officiel de la Ligue Nationale de Basket.
- De demander à la Présidente de la Commission des Agents qu'elle fasse une proposition lors de la prochaine réunion du Bureau Fédéral du 27 Avril 2011.

- Cumul des fautes techniques des entraîneurs et sanctions.

Marie-Noëlle SERVAGE précise que ce point a déjà été évoqué lors de précédents réunions du Bureau Fédéral, et que la décision avait été prise d'appliquer cette sanction aux entraîneurs de la LFB. Le SCB a relevé le problème des fautes techniques et/ou disqualifiantes, qui sont des fautes de banc (B) et qui sont également comptabilisées pour le compte de l'entraîneur dans le cumul, alors qu'il n'est pas responsable de la faute elle-même.

Le Bureau Fédéral est d'accord pour ne retenir que les fautes techniques propres à l'entraîneur (C) pour la sanction en cas de cumul (les fautes disqualifiantes sans rapport continuent d'être comptabiliser).

Les autres demandes de modification de règlement du SCB ne sont pas retenues pas le Bureau Fédéral.

#### **4 - Pôle 1 – Haut Niveau**

- Équipes de France Masculine.

Patrick BEESLEY informe que le cadre de l'organisation du Tournoi prévu à Strasbourg, le programme risque d'être légèrement modifié en raison d'une demande particulière d'une équipe invitée.

Suite à une récente visite effectuée aux USA, il confirme l'investissement et la motivation des joueurs pour intégrer l'Equipe de France.

- Ligue Nationale de Basket.

Jean-Pierre SIUTAT informe de la décision du Comité Directeur de la LNB de passer de 16 à 18 équipes en Pro A, avec un système d'accession par Wild-Card et le respect d'un cahier des charges à définir. Il en ressort que les clubs souhaitent plus de rencontres et trouver des solutions avec des projets de salles. Le Systèmes des "play-off" a également été modifié et les matches seraient doublés en Pro B. Concernant

les Espoirs : pas de modification en Pro A et orientation vers le Championnat de France U20 (Juniors) pour la Pro B.

Un débat s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite :

- Demander au Ministère des Sports sa position sur le projet de la LNB et en particulier le système de Wild-card.

## **5 - Pôle 2 – Formation (B.GAVA)**

- Présentation du Logo INFBB

Bernard GAVA expose le nouveau logo de l'Institut Nationale de Formation du Basketball.

<b>Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.</b>
---

## **6 - Pôle 3 – Marketing et Communication.**

- Euro 2013 Féminin : organisation

Jean-Pierre HUNCKLER : rappelle que la FIBA a réalisé des visites sur les sites et les sites sont maintenant validés. Suite à l'obtention de l'Agenda 21, une délégation de la FFBB a été reçue à la Commission Européenne afin d'obtenir des aides complémentaires. Les conférences de presses de lancement du 8 mars 2012 sur les différents sites se sont bien déroulées. La prochaine réunion du COL est fixée au 13 Avril 2012 et sera suivie d'une soirée organisée à Trélazé. Le choix d'une collection vestimentaire adulte, adolescent et jeune vient d'être validé. Un stand de la Boutique de l'Euro 2013 sera présent lors de l'Assemblée générale d'Arcachon.

Jean-Yves GUINCESTRE informe qu'il a reçu une demande d'organisation d'un colloque médical à Trélazé, en même temps que le Championnat d'Europe.

- 80 ans de la Fédération : finalisation du projet.

Françoise AMIAUD informe que des invitations seront adressées aux salariés de la période 1932-2012 et aux élus du Comité Directeur de la période 1992-2012 et qu'ils seront conviés lors du match France / Espagne le 15 Juillet 2012 à Bercy, à un cocktail avant la rencontre. Un travail de recherche est actuellement réalisé pour retrouver les salariés qui ont quitté la FFBB.

## **7 - Pôle 4 – Territoires.**

- Convention de rattachement dérogatoire de clubs.

Pierre COLLOMB rappelle que cette convention concerne le club d'un département administratif, qui souhaite se rattacher à un autre département. Ces rattachements ont toujours été pratiqués, mais jamais dans le cadre d'une convention. Il propose donc d'adopter le principe de cette convention standard.

Dès qu'elle sera finalisée, cette convention sera mise en ligne sur le site internet de la FFBB et sera transmise aux structures avec une note d'accompagnement pour l'expliquer.

- Coopération Territoriale de clubs

Pierre COLLOMB : ce point fait suite à ce qui a déjà été présenté aux membres du Bureau Fédéral. Il souhaite que le document présenté soit adressé aux membres du Comité Directeur afin de pouvoir en débattre.

Il expose les questions qui sont encore à l'étude et où il est nécessaire d'apporter des précisions :

- 1) Quels clubs pour une même convention? (limite géographique ? Limite quantitative ?)
- 2) Une convention pour combien de temps (durée limitée ou illimitée ?)
- 3) Procédure de validation par la Fédération (autorité compétente pour la décision et les autorités concernées pour les avis ?).
- 4) Contenu minimum obligatoire de contribution à la politique fédérale (ex : école d'arbitrage)
- 5) Détermination des ouvertures réglementaires
- 6) Mesures à prendre pour assurer le respect de l'identité des clubs et de leurs engagements

Une discussion d'engage.

Jean-Pierre SIUTAT propose que ces points soient adoptés au prochain Comité Directeur. Une présentation sera réalisée lors du Zoom de l'Assemblée Générale, puis ce projet sera présenté un peu plus en détail lors des réunions de Zones d'Automne 2012. Il faudra en faire l'expérimentation la saison prochaine sur une ou deux structures. Le projet sera officiellement lancé lors de la saison 2013/2014.

<b>Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.</b>
---

- Commission des Jeunes.

Cathy GISCOU communique un point des actions de la commission des Jeunes. Il s'agit d'un premier bilan des actions, afin de mettre à jour la feuille de route et éventuellement de repositionner certaines actions en cas de besoin.

Une enquête "mini" a été réalisée avec un retour de 84 Comités. Une réflexion est en cours sur la pratique MiniBasket sur l'ensemble du territoire.

Les dotations de la Commission des Jeunes seront maintenant liées à l'implication des Comités et des Ligues, à répondre aux actions fédérales.

Pierre COLLOMB demande qu'une réflexion soit mise en place sur la notion d'Ecole de MiniBasket.

Concernant le Label Ultra-marin, Cathy GISCOU informe qu'une étude est en cours et qu'une proposition sera faite au Comité Directeur des 18 et 19 Mai 2012.

Cathy GISCOU communique la liste des clubs ayant obtenu le Label Elite :

LIGUE	COMITE	NOM DU CLUB	MASCULIN		FEMININ	
			Élite	ESPOIR	Elite	ESPOIR
LR02	CD67	S.I. GRAFFENSTADEN			1	
LR03	CD40	ADOUR DAX BASKET	1			
	CD64	ELAN BEARNAIS PAU LACQ ORTHEZ (PAU NORD EST)	1		1	
LR04	CD53	ST BERTHEVIN US BASKET			1	
	CD72	COULAINES JEUNESSES SPORTIVES			1	
	CD85	VENDEE CHALLANS BASKET	1			
		PAYS DES OLLONNES BASKET	1			
		Le POIRE SUR VIE			1	
LR07	CD22	US YFFINIAC		1	1	
	CD29	ETOILE SAINT LAURENT BREST			1	
		UJAP QUIMPER	1			
		GARS DU REUN DE GUIPAVAS				1
	CD56	UCK NEF VANNES	1			
		ES SAINT AVE			1	
LR08	CD37	AV SP. JOCONDIEN			1	
		TOURAINNE BC	1			
	CD45	USM OLIVET			1	
		USM SARAN			1	

LIGUE	COMITE	NOM DU CLUB	MASCULIN		FEMININ	
			Élite	ESPOIR	Elite	ESPOIR
LR10	CD06	STADE LAURENTIN BASKET	1		1	
		CAVIGAL NICE BASKET 06			1	
LR14	CD19	UNION SPORTIVE GUENNOISE			1	
LR17	CD27	AL MADELEINE EVREUX	1			
LR18	CD50	AS CHERBOURG	1			
		UNION SPORTIVE LA GLACERIE			1	
		ASSUN BASKET CLUB DE LA HAGUE	1		1	
LR19	CD75	PARIS BASKET 18			1	
	CD92	PARIS LEVALLOIS ASSOCIATION	1			
		JSF NANTERRE	1			
	CD94	BAC VINCENNES			1	
		ST CHARLES CHARENTON ST MAURICE	1			
LR20	CD02	CHATEAU THIERRY BASKET BALL		1		
LR21	CD17	LA ROCHELLE RUPELLA 17	1			
	CD79	BRESSUIRE LE REVEIL			1	
<b>12</b>	<b>21</b>	<b>33</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>1</b>

### Accord du Bureau Fédéral.

- 3x3 : structuration du projet – mise en œuvre.

Jean-Pierre SIUTAT informe que la FFBB a reçu cette semaine l'invitation à candidater pour participer avec une Equipe Masculine et une Equipe Féminine au World Tour de Madrid en Septembre 2012. Nous devons organiser un tour final de qualification.

Pierre COLLOMB précise qu'une réunion a eu lieu la semaine dernière à Nice afin de finaliser le projet d'organisation du tournoi qualificatif au World Tour les 18 et 19 Août 2012.

- Championnat de France Junior.

Philippe LEGNAME : suite aux modifications annoncées par la Ligue Nationale de Basket, et notamment l'obligation pour les clubs de Pro B de participer au Championnat de France Junior, il nous faudra procéder à l'élaboration d'un règlement. Différents projets seront proposés ultérieurement (32, 36, 48, ou 64 équipes). Le début officiel de cette compétition, dont la formule reste à définir, est fixé pour la saison 2013/2014 :

- Championnat U20 Masculin.
- Championnat U20 Féminin.

### Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

#### 7 - Questions diverses.

Jean-Yves GUINCESTRE demande qu'un courrier de remerciements soit adressé au Comité Départemental du Maine et Loire pour l'aide à l'organisation des Journées Médicales à Angers.

Jean-Pierre SIUTAT communique la composition du groupe de pilotage chargé du suivi d'Appel d'Offre Assurance : Jean-Marc JEHANNO, Rémy GAUTRON, Catherine BARRAUD, Iseulde DUBOISSET et Christophe ZAJAC.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 27 Avril 2012 à Paris.